



Éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Publication en application du Code AFEP-MEDEF

26 mars 2021 – Dans sa séance du 25 mars 2021, le Conseil d'administration de la Compagnie des Alpes, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, et conformément à ce qui avait été annoncé par communiqué du 29 janvier dernier, a :

- Renouvelé le mandat de Président Directeur Général de Dominique Marcel jusqu'au 31 mai 2021 ;
- Sur proposition du Président Directeur Général, nommé Dominique Thillaud, Directeur Général délégué jusqu'au 31 mai 2021 ;
- Statué sur les rémunérations du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Sur la rémunération fixe et variable du Président Directeur Général pour l'exercice 2020/2021, dans le cadre du renouvellement du mandat de Dominique Marcel jusqu'au 31 mai 2021, les éléments de rémunération restent inchangés et sont présentés au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2020 de la Société qui peut être consulté sur le site de la Société (<https://www.compagniedesalpes.com/assemblees-generales>).

Sur la rémunération fixe et variable du Directeur Général Délégué pour l'exercice 2020/2021, dans le cadre de la nomination de Monsieur Dominique Thillaud en qualité de Directeur Général Délégué jusqu'au 31 mai 2021, les éléments de rémunération sont présentés au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel 2020 de la Société qui peut être consulté sur le site de la Société (<https://www.compagniedesalpes.com/assemblees-generales>).

Ces éléments sont intégralement détaillés dans le communiqué de la société du 29 janvier dernier.

En tant que de besoin, il est précisé que les décisions ont été prises par le Conseil d'administration conformément aux politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mars 2021.

Inspecteur général des finances, **Dominique Marcel** est titulaire d'un DEA de sciences économiques et diplômé de l'IEP de Paris. Nommé Administrateur civil à la Direction du Trésor à sa sortie de l'ENA en 1983, il exerce des fonctions de conseiller au sein de différents cabinets ministériels. En 1995, il devient sous-Directeur chargé de l'épargne, de la prévoyance et des marchés financiers à la Direction du Trésor. En 1997, il est nommé Directeur de cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, puis en 2000, Directeur adjoint au cabinet du Premier Ministre. Il rejoint le groupe Caisse des Dépôts en novembre 2003 en qualité de Directeur des finances et de la stratégie. Il est au cours de ce mandat, administrateur d'entreprises comme le CNCE, ACCOR, DEXIA ou encore CNP Assurances. Il assure également la présidence de CDC Infrastructure. Président du Conseil de surveillance et du Comité de la stratégie de la Compagnie des Alpes depuis 2005, il prend la fonction de Président du Directoire en octobre 2008 puis de Président-Directeur général en mars 2009.



Dominique Thillaud a débuté sa carrière dans le conseil et en banque d'affaires avant de rejoindre le groupe SNCF où il a œuvré pendant 8 ans d'abord en qualité de responsable des investissements et du développement puis de Directeur Général de SNCF Participations et Directeur de la Stratégie du Groupe SNCF. Il était depuis septembre 2012 Président du Directoire du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur, dont il a accompagné la transformation et le développement, tant en France qu'à l'international.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué exercent leurs pouvoirs conformément à la charte sur le gouvernement d'entreprise de la Société. Les dispositions applicables au Directeur général sont transposables au Directeur général délégué. Le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Ils exercent ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Ils représentent la Société dans ses rapports avec les tiers.